

REA LETS

Magazine municipal de la Ville de Saint Bonnet de Mure



**Un nouveau mandat
municipal 2020-2026**



Sommaire

4 Changer notre ville

2 chantiers bouclés à la Halle des Sports n° 2 et à l'Espace Rencontre
30 000 euros dédiés aux travaux d'été dans les écoles

9 Vie de la commune

Crise sanitaire : zoom sur les actions communales
La place Plein Soleil repensée
L'agenda de la médiathèque et piscine intercommunales
Opération Tranquillité Vacances



5 Ensemble pour un avenir durable à Saint Bonnet de Mure

13 Zoom sur

L'entreprise RTS Chapuis
Lutter contre le moustique tigre
Plan canicule

14 Environnement

SMND : organisation des collectes
Le fleurissement de la commune
L'étang de la Groa fait peau neuve

15 Tribunes politiques

Libre expression des groupes politiques du conseil municipal de Saint Bonnet de Mure

Ville de Saint Bonnet de Mure

Directeur de la publication : Jean-Pierre Jourdain. Rédacteur en chef : Anne Benzi.
Comité de rédaction : Vincent Lièvre, Viginie Mas, Amandine Ott, Francis Petricig

Réalisation : Micro 5 Lyon 04 37 85 11 22. Photographies : François Boisjoly, Ville de Saint Bonnet de Mure.

Imprimé sur du papier fabriqué dans des usines qui travaillent selon les normes de respect de l'environnement et de développement durable les plus élevées (ISO 14001, EMAS) et avec des encres végétales.



Numéros utiles

18 Pompiers

17 Police ou 112
à partir d'un portable

115 SAMU social

119 Enfance maltraitée

3919 Violences conjugales

3977 Maltraitance
personnes âgées

Vous rencontrez des difficultés familiales, de santé, financières : le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) peut vous accompagner :

04 78 40 99 62

ccas@saintbonnetdemure.com

Drogues info service :

0 800 23 13 13

Sida info service :

0 800 840 800

Police municipale :

04 78 40 96 14

Maison médicale de l'Est Lyonnais
(18 rue de la République à Décines) :

04 72 33 00 33

Le cabinet médical de l'aéroport
(niveau 0, Terminal 2) :
consultations sans rendez-vous,
tous les jours de 0 à 23h.



Mairie

34, avenue de l'Hôtel de Ville
69720 Saint Bonnet de Mure

Tél. : 04 78 40 95 55

Fax : 04 78 40 83 65

www.saintbonnetdemure.com

[mureinfocitoyen@](mailto:mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com)

saintbonnetdemure.com

Les horaires d'été de la Mairie

Mairie fermée le lundi 13 juillet.

Du mercredi 15 juillet au vendredi 21 août inclus :

• du lundi au jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30

• le vendredi : 8h-12h / 13h30-16h30

Reprise des horaires habituels
le lundi 24 août.



Chères Muroises, chers Murois,

Le dimanche 15 mars 2020, les urnes ont parlé : vous avez élu, au premier tour, la liste *Ensemble pour un avenir durable* à Saint Bonnet de Mure, que j'avais l'honneur de conduire. Au cours de la séance d'installation du conseil municipal du mardi 26 mai, qui s'est déroulée dans un contexte d'état d'urgence sanitaire, j'ai été réélu maire de Saint Bonnet de Mure. C'est avec une grande fierté que je reçois ce nouveau mandat que vous me confiez.

Au nom des élus de la majorité municipale, je tiens à remercier les Muroises et les Murois, pour leur confiance renouvelée.

Pour cette nouvelle mandature 2020-2026 qui s'ouvre, vous avez fait le choix de l'engagement, de la modernité, de l'action et du dynamisme au service de Saint Bonnet de Mure et de ses habitants.

De nombreux projets en cours ou à venir nous attendent pour maintenir la prospérité et la qualité de vie de notre commune. Nous allons donc nous investir pour répondre au mieux aux besoins et aux intérêts de la population. Ensemble, poursuivons notre élan pour Saint Bonnet de Mure, dans le dialogue et la confiance, tout en préservant cet esprit village où il fait bon vivre.

En période de crise sanitaire, ces mots ne sont pas vains et la solidarité prend, tout naturellement, son sens. Nous avons vécu et vivons un moment particulier et inédit, qui peut générer angoisse et questionnements particulièrement par rapport à la situation

économique de notre pays et la préservation des emplois. La commune et la CCEL cofinancent le fonds d'urgence régional à destination des entrepreneurs.

Par ailleurs, la Municipalité s'est mobilisée durant ces derniers mois et reste, aujourd'hui encore, attentive pour garantir un service public de proximité efficace et accompagner les plus fragiles, notamment nos seniors via le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et l'Entraide Muroise.

Ce numéro de *Reflets* met en lumière les actions mises en place par la commune durant le confinement puis la phase de déconfinement progressif mais aussi des forces vives de notre territoire communal. Quant au dossier central, il vous présente les nouveaux élus du conseil municipal, qui vont s'investir dans un esprit constructif et de respect des points de vue des uns et des autres.

Je vous donne rendez-vous à la rentrée et, pendant la pause estivale, je vous encourage vivement à respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation.

Avec toute ma sympathie,

Jean-Pierre JOURDAIN,
Maire de Saint Bonnet de Mure

**« Je serai comme
les mandats précédents,
le Maire de tous les Murois.
Avec mon équipe municipale,
unie, investie et renouvelée,
nous serons animés par le sens
du service public. »**



2 chantiers bouclés

La commune accompagne au mieux la vie associative et cela se traduit, entre autres, par la mise à disposition et la réhabilitation d'équipements sportifs municipaux. C'est chose faite depuis fin juin, à la Halle des Sports n° 2 et à l'Espace Rencontre.

Le premier chantier (HDS 2) a porté sur la **réalisation d'un auvent** pour couvrir la buvette lors des manifestations et **d'une salle de réunion** d'une superficie de 66 m², pouvant accueillir jusqu'à 45 personnes. À noter, cette nouvelle salle de réunion est inscrite au planning municipal de réservations à destination des associations.

Quant au 2^e, il a vu la **construction d'un bloc sanitaire** avec un accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et **d'un garage à vélos** pour le club l'Étoile Cycliste Muroise (ECM), accompagné d'une aire de lavage pour les bicyclettes, à l'**Espace Rencontre**.



Ces 2 chantiers font l'objet d'une demande de subventionnement auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département du Rhône.



Quoi de neuf dans nos écoles ?

- **UN LOCAL AMÉNAGÉ POUR LA LIVRAISON DES REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE MATERNELLE VERCORS.**

Le respect des normes sanitaires est une priorité municipale. C'est pourquoi, des agents du service bâtiments ont réalisé, en mai dernier, un local destiné à la réception des repas dans des conditions optimales.

Pour compléter ces mesures d'hygiène, un vestiaire avec une douche a également été aménagé pour les agents de restauration.



- **EXTENSION DE LA VÉRANDA À CHAT PERCHÉ**

Vélos, trottinettes et tricycles sont désormais bien rangés après les récréations et l'accueil périscolaire ! La véranda, située dans la cour de la maternelle, a en effet été étendue pour les accueillir et faciliter leur emprunt par les écoliers.

- **UN CHANTIER D'ISOLATION À LA MATERNELLE VERCORS**

Des travaux d'isolation par l'extérieur sont programmés pendant les vacances scolaires, en juillet et août.

Ils succèdent à ceux réalisés en 2019 à l'élémentaire.

Ce chantier délocalise par conséquent le centre de loisirs, Mômes en Jeu, à Chat Perché. |



Des travaux d'entretien au complexe sportif

Ils ont porté sur le changement intégral de l'éclairage avec la mise en place de LED afin de répondre aux prescriptions d'économie d'énergie de l'Agenda 21 ainsi que sur de la peinture et l'installation de faux plafonds dans les locaux hors espace de sport (entrées, vestiaires...) dans les 2 halles et au tennis couvert.

30 000 euros dédiés aux travaux d'été dans les écoles

La pause estivale est propice aux chantiers d'été dans les 2 groupes scolaires. Au programme pour 2020, diverses améliorations et des opérations d'entretien et de maintenance pour plus de confort pour les enseignants, les élèves et le personnel municipal avec notamment des travaux de peinture à la maternelle Chat Perché afin de rénover la salle des couchettes et transformer l'actuelle salle du périscolaire en salle Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) destinée à l'accueil des élèves à mobilité réduite ; à l'élémentaire Vercors dans le couloir du 1^{er} étage du bâtiment en "L" et dans la montée d'escalier central. L'ensemble des travaux sera présenté dans le numéro d'octobre de Reflets.



Tous les bâtiments communaux recevant du public et les 2 groupes scolaires de la commune ont reçu un avis favorable concernant leur accessibilité au niveau de l'Ad'AP. Ainsi, dernièrement, une rampe d'accès PMR a été créée à l'école maternelle Vercors.



HOTEL DE VILLE



**Un nouveau mandat,
une nouvelle équipe**



ENSEMBLE POUR UN AVENIR DURABLE À SAINT BONNET DE MURE

La liste *Ensemble pour un avenir durable à Saint Bonnet de Mure*, conduite par Jean-Pierre JOURDAIN, maire sortant, a été élue à l'issue du 1^{er} tour des élections municipales, organisé le dimanche 15 mars 2020, dans un contexte exceptionnel de crise sanitaire. En raison du confinement, la séance d'installation du nouveau conseil municipal a été reportée au mardi 26 mai, à la Charpenterie, dans le respect des gestes barrières et de distanciation. Jean-Pierre JOURDAIN a été réélu Maire.



Un nouveau mandat s'ouvre pour Jean-Pierre JOURDAIN et les élus de son équipe municipale dont l'ambition première est de faire **pour et avec les Murois**. Ils affichent clairement leur volonté de tenir leurs engagements de campagne et de mettre en œuvre **un programme au service de notre commune et de tous ses habitants**. Principalement axés sur l'environnement, la sécurité publique, la préservation du cadre de vie, l'emploi, le développement économique, l'éducation, la solidarité, les seniors, le monde associatif et la culture, les enjeux de ce nouveau mandat 2020-2026 sont d'ores et déjà posés.

Le nouvel exécutif municipal

Le conseil municipal est issu du scrutin du 15 mars 2020. Avec 51 % des voix, la liste *Ensemble pour un avenir durable à Saint Bonnet de Mure*, totalise 23 élus sur 29 dont Jean-Pierre JOURDAIN, Maire.



Jean-Pierre JOURDAIN,
Maire - Vice-Président
de la Communauté de Communes
de l'Est Lyonnais (CCEL)

« Je tiens à remercier les Murois pour cette confiance réitérée. Un nouveau mandat commence au côté d'une équipe unie et renouvelée. Nous ferons pour et avec les Murois ».



Olivier SUSINI,
Adjoint au Maire délégué
à la Vie associative

« Pour qu'associations, sport et culture continuent de rimer avec ouverture sur les autres, plaisir et partage, nous privilégierons une vie associative et culturelle dynamique et accessible à tous les Murois ».



Cédric LAURENT,
Conseiller municipal délégué
aux Transports et à la Sécurité -
Conseiller communautaire
(CCEL)

« La sécurité des Murois est prioritaire car elle est le fondement même de notre bien vivre ensemble. Nous nous engageons pour la tranquillité de tous ».



GROUPE MAJORITAIRE :

Liste Ensemble pour un avenir durable à Saint Bonnet de Mure



Francis PETRICIG,
1^{er} Adjoint au Maire
délégué aux Bâtiments
« Notre priorité est de maintenir
la prospérité et la qualité de vie de
notre commune. Nous garantirons un
service de qualité à la population ».



Virginie MAS,
Adjointe au Maire déléguée
à la Politique culturelle
« Nous aurons à cœur de proposer
aux Murois une offre culturelle
diversifiée et accessible à tous ».



Michel JEANNOT,
Adjoint au Maire délégué
aux Finances
« La maîtrise de nos frais de
fonctionnement reste primordiale
pour continuer à investir et proposer
aux Murois des projets novateurs,
sans augmenter les impôts ».



Audrey HUGON,
Adjointe au Maire
déléguée à l'Éducation
« Faciliter la vie des familles et
garantir le bien-être de nos jeunes,
c'est mettre au cœur de notre projet
nos citoyens de demain ».



Audrey SAUNIER,
Adjointe au Maire
déléguée à l'Urbanisme
« Que ce soit en matière de
réaménagement de notre centre-
ville, de nos quartiers ou de
logement, nous penserons la ville de
demain pour que chaque Murois
y trouve sa place ».



Jean-Marc JOVET,
Adjoint au Maire délégué
aux Voiries
« Fluidifier et diversifier nos
déplacements, embellir et rénover
nos voiries, voilà une belle feuille de
route pour les prochaines années ».



Martine PINTON,
Adjointe au Maire déléguée à
l'Environnement - Conseillère
communautaire (CCEL)
« Pour la préservation de notre cadre
de vie, nous poursuivrons nos
engagements et nous développerons
avec conviction et fierté notre projet
de développement durable pour
Saint Bonnet de Mure ».



**Danièle
SANTESTEBAN,**
Conseillère municipale
déléguée aux Affaires
sociales - Conseillère
communautaire (CCEL)
« Nous nous engageons pour nos
seniors et votre santé en mettant au
cœur de nos actions les solidarités
intergénérationnelles ».



Amandine OTT,
Conseillère municipale
déléguée à la Démocratie
participative et à
la Communication
« Nous avons encore beaucoup à
entreprendre, ensemble, car notre
ville se construit dans la durée, la
sérénité et en concertation avec
tous les Murois ».



Vincent LIÈVRE,
Conseiller municipal
délégué au développement
économique et à la
transition énergétique -
Conseiller communautaire
(CCEL)
« Nous nous attacherons à transformer
notre modèle économique par son
fondement, l'énergie ».



Josiane CHABERT,
Conseillère municipale -
Conseillère communautaire
(CCEL)



Nicolas BUIS,
Conseiller municipal



GRUPE MAJORITAIRE :

Liste *Ensemble pour un avenir durable à Saint Bonnet de Mure*



Karine BEDDELEEM,
Conseillère municipale



Jean-Paul DEMEREAU,
Conseiller municipal



Laurence MASSON,
Conseillère municipale



Allan LENTI,
Conseiller municipal



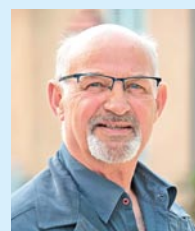
Claudine JASTRZAB,
Conseillère municipale



Corentin PICHOL,
Conseiller municipal



Lydie DA CRUZ,
Conseillère municipale



André DALL'ANTONIA,
Conseiller municipal

GROUPES D'OPPOSITION :

Liste *Au-delà des Mure*



Thierry DUBUIS,
Conseiller municipal -
Conseiller
communautaire
(CCEL)



Sandra CAUCHOIS,
Conseillère
municipale



Elian CONDOMINES,
Conseiller
municipal



Jean-Pierre TALUT,
Conseiller
municipal



Christine HERNANDEZ,
Conseillère
municipale



Alain LONGOMOZINO,
Conseiller
municipal

Liste *Avec nous pour un avenir qui vous appartient*



À la rentrée de septembre, un trombinoscope complet sera distribué dans vos boîtes aux lettres afin de vous présenter toutes les délégations des élus du nouveau conseil municipal issu du scrutin du 15 mars 2020, dans les Établissements Publics de Coopération intercommunale (EPCI), les syndicats intercommunaux, au sein des commissions municipales, du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)... Il mettra également en exergue les projets phares de la nouvelle majorité municipale pour le mandat 2020-2026.



Crise sanitaire : les actions communales

Pour limiter la propagation de la Covid-19 dans notre pays, le Président de la République a pris des mesures exceptionnelles et inédites. Le confinement de la population a fortement impacté la vie économique et votre quotidien avec, entre autres, la fermeture des écoles, des équipements sportifs, des bâtiments communaux et intercommunaux recevant du public, des parcs ; l'arrêt total ou partiel d'entreprises, de commerces, d'artisans... Dès le 17 mars, la Municipalité a pris ses dispositions pour assurer une continuité du service public et le suivi des personnes fragiles. Petit tour d'horizon des actions de solidarité mises en œuvre par la commune pour vous accompagner durant cette période particulière.

Des masques pour tous les Murois

La Municipalité a effectué plusieurs commandes de masques pour contribuer à la protection des Murois. Un stock de plus de 20 000 masques chirurgicaux à usage unique, a été constitué à destination de la population, des personnels municipaux, médicaux et soignants de la commune et des 2 EHPAD. Par ailleurs, au début de la pandémie, le CCAS a distribué du matériel de protection (masques des

réserves de H1N1, gants, charlottes et blouses) aux cabinets d'infirmiers, médecins et EHPAD.

Pour sécuriser l'après-confinement, la Mairie a également commandé 8 000 masques pour adultes en tissu (lavables, réutilisables et certifiés AFNOR) et a fait appel à des couturières bénévoles muroises pour confectionner des masques pour enfants en tissu. Mi-mai, 2 permanences de distribution ont été organisées afin que chaque Murois puisse être équipé de ces masques "alternatifs".

Mi-juin, les élus de la majorité municipale se sont, à nouveau, mobilisés pour une distribution de masques grand public (pour adultes et enfants) lavables de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



CHIFFRES CLÉS

- **693** enfants ont reçu 2 masques chacun, confectionnés par les **36** couturières bénévoles, pour faciliter la reprise de la rentrée scolaire. La Municipalité les a invitées à un moment de convivialité le 12 juin dernier pour les remercier.
- **4 255** adultes ont reçu 2 masques (1 masque chirurgical jetable et 1 masque en tissu réutilisable), commandés par la Mairie.



- La Région a fourni **6 750** masques adultes et **393** masques pour les enfants de 8 à 11 ans.
- L'Entraide Muroise a livré **50** personnes en masques adultes.

Témoignage

Josette Rozé, couturière bénévole

« Dans le contexte de la crise sanitaire, je voulais me rendre utile car j'étais chagrinée de ne rien faire. Ma sœur m'a informée qu'elle confectionnait des masques en tissu et j'ai trouvé que c'était une bonne idée pour participer à l'effort de solidarité. J'ai donc contacté la Mairie : des élus m'ont apporté le matériel nécessaire - tissu, fil, élastiques - et je me suis lancée avec ma machine à coudre. Au total, j'ai réalisé 215 masques pour enfants avec 15 m de tissu. Cela m'a pris environ 35 heures de travail, soit 12 minutes par masque. Comme les autres couturières bénévoles muroises, j'ai apporté ma contribution et si besoin, je reste mobilisée pour en confectionner de nouveaux ». |



Une attention portée à nos seniors

Durant la période de confinement, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'est pleinement mobilisé afin d'assurer le suivi des personnes âgées, fragiles ou isolées. Elles ont été réguliè-



rement contactées téléphoniquement, par des élus et des agents communaux, pour recenser leurs besoins et connaître les éventuelles difficultés rencontrées. Un partenariat s'est établi entre le CCAS et l'Entraide Muroise qui a dû étoffer son équipe par des bénévoles et a pu assurer la création du service de courses et développer le service de portage des repas. La Mairie remercie tout particulièrement l'association et ses volontaires pour l'ensemble de ces actions au service de nos anciens. |

La réouverture progressive des écoles

Les 2 groupes scolaires Chat Perché et Vercors ont rouvert leurs portes, respectivement les jeudi 14 et lundi 18 mai, afin d'accueillir les enfants de grande section maternelle, CP et CM2, par petits groupes. Puis, en phase 2 du déconfinement, ce sont les élèves de tous les niveaux de classes qui ont pu reprendre le chemin de l'école, par demi-groupes et par alternance 2 jours par semaine.

Cette réouverture progressive des écoles, avec le maintien aux horaires habituels de l'accueil périscolaire et la mise en place d'un service d'accueil minimum d'urgence, s'est inscrite dans le respect du protocole sanitaire élaboré par l'Éducation nationale et sur le volontariat des familles. Elle a fait l'objet d'une concertation entre les services de l'Éducation nationale, de la Mairie et les représentants des parents d'élèves. Enfin, le 22 juin a rimé avec le retour à l'école de tous les élèves |



Le maintien du marché hebdomadaire

Malgré la pandémie, les Murois ont pu continuer à profiter du marché du jeudi matin, sur la place de l'Ancienne Mairie (après autorisation préfectorale). Un bon moyen pour consommer local et des produits frais. Les mesures de distanciation sont toujours d'actualité avec des étals distants de plusieurs mètres et la mise en place d'un sens des cheminements. Des policiers municipaux sont présents pour faire respecter les préconisations de sécurité et fluidifier les passages. |



Le devoir de mémoire

Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à la crise sanitaire, les cérémonies aux monuments aux morts se déroulent dans un format restreint et dans le respect des mesures de distanciation. Pour commémorer le 75^e anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945, Monsieur le Maire, Virginie Mas, Adjointe au Maire déléguée aux Cérémonies, et le président de la FNACA ont déposé 2 gerbes dans le parc du Château, en présence d'un porteur-drapeau de la FNACA. Cette cérémonie n'était pas ouverte au public mais l'Hôtel de ville était pavoisé aux couleurs nationales.



Même principe limité pour la célébration de l'Appel du 18 juin 1940 : un dépôt de gerbe par Monsieur le Maire et Virginie Mas. |

L'agenda des festivités et des cérémonies

Dans le contexte particulier de crise sanitaire, le calendrier des manifestations municipales est "bousculé" et limité afin de respecter les directives gouvernementales et les prescriptions de sécurité sanitaire.

Cette situation inédite conduit la Municipalité à annuler ces traditionnels grands rendez-vous populaires : la Fête de la musique, la soirée du 13 juillet mais également les concerts du kiosque...

Dans le prochain numéro d'octobre de Reflets et sur www.saintbonnetdemure.com, vous serez tenus informés de l'évolution du calendrier festif, de la saison culturelle et des cérémonies officielles aux monuments aux morts. La commune vous remercie de votre compréhension.





La place Plein Soleil repensée



La Municipalité a engagé, en concertation avec les riverains, la requalification et la végétalisation de cette place, située au cœur du lotissement. Son réaménagement achevé fin mai, met indéniablement en valeur l'espace et lui apporte modernité et cachet. La commune a misé sur la qualité des matériaux (réfection du stabilisé, installation de 3 longueurs de barrières en décalé, pose d'un nouvel enrobé et de gazon autour de la place...) et des espaces verts (l'ensemble des prunus vieillissants a été remplacé par une diversité d'espèces : sophora, lilas des Indes

et zelkova pour les arbres ; lilas de Californie pour les arbustes et gaura pour les plantes vivaces). À l'automne, la plantation de rosiers sur l'îlot central viendra compléter ce réaménagement dont le parti pris est celui d'une place ouverte sur le quartier et ses habitants. Ainsi, au fil du temps, la commune pourra étudier comment riverains (un cheminement pour les piétons est prévu pour traverser la place) et végétaux s'approprient cet espace ; la période de confinement liée à la crise sanitaire ayant impacté le fleurissement. |

L'été de Mômes en Jeu

Le centre de loisirs prend ses quartiers d'été à Chat Perché, du 6 au 31 juillet et du 24 au 26 août. Afin de respecter le protocole sanitaire, le programme des animations est adapté (activités manuelles, petits jeux individuels...). Cette année 102 places sont proposées. |



Les élèves de CM2 à l'honneur

En raison de la crise sanitaire, la traditionnelle kermesse du Sou des écoles a été annulée. Toutefois, la Municipalité a tenu à saluer la réussite scolaire des élèves de CM2 et leur passage en 6^e. Monsieur le Maire les a conviés à une réception, fin juin, cour des Platanes, dans le respect des mesures de distanciation, pour leur remettre à chacun une calculatrice, qui les suivra dans leur parcours scolaire au collège. |



2 nouveaux agents aux services techniques



• Axel Campanari a renforcé l'équipe des jardiniers en 2018 avant d'être intégré définitivement au service des espaces verts. Il collabore à l'entretien des espaces verts, au développement horticole de la commune et à la création de nouvelles zones paysagères.



• Benjamin Tancredini a été recruté comme agent technique polyvalent au service bâtiments, en janvier dernier. Au sein de l'équipe, il participe à l'entretien du patrimoine communal et intervient sur les diverses festivités.



Un nouvel accueil aux services techniques

Afin d'optimiser le service à la population et le travail des équipes, l'accueil des services techniques et de l'urbanisme est réorganisé. Ce nouvel agencement, qui sera effectif dès la rentrée de septembre, répond aussi aux normes accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR), définies dans l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). En parallèle, les locaux des services techniques s'étendent pour le personnel avec l'installation de bureaux et salle de réunion à l'étage. |



Retour aux bords des bassins

La piscine intercommunale rouvre ses portes aux nageurs et baigneurs **du lundi 6 juillet au dimanche 30 août inclus**. Pour vous accueillir en toute sécurité, vous devez consulter les horaires, les créneaux de réservation, le protocole d'accès aux bassins et le règlement Covid-19, actuellement en ligne sur www.simurois.fr

Attention ! Aucun accès à l'équipement ne pourra être accepté sans réservation. De plus, pour garantir une hygiène optimale et la limitation de la propagation du virus, aucun matériel ne pourra être mis à disposition.
À noter : la piscine sera fermée du lundi 31 août au dimanche 13 septembre inclus.

Préparez votre rentrée 2020/2021

Les inscriptions aux diverses activités (aqua-fitness, bébés nageurs, jardin

aquatique, stages "peur de l'eau", aqua-bike, aquabody et aqualegs) auront lieu **du lundi 31 août au vendredi 4 septembre, de 13h à 19h.**

L'ensemble des activités débutera le **lundi 14 septembre**. La plaquette 2020-2021 sera à votre disposition fin juillet à l'accueil de la piscine et de la Mairie ou téléchargeable sur le site internet de la piscine. |

Contact : 04 72 48 63 46
www.simurois.fr



Des boîtes à lire pour les écoliers

Après la mise en place d'une boîte à livres en centre-ville (place André Bonin), les élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) ont fait le choix d'en installer une dans chaque cour des écoles élémentaires. Colorées et attractives, les élèves de Vercors et Chat Perché peuvent y déposer ou emprunter des ouvrages. Un bon moyen pour faire circuler les livres, leur donner une seconde vie et l'envie de lire. Qu'elles soient dans la rue ou dans une cour d'école, ces boîtes à livres favorisent l'accès à la culture et le lien social. |



Vos lectures d'été

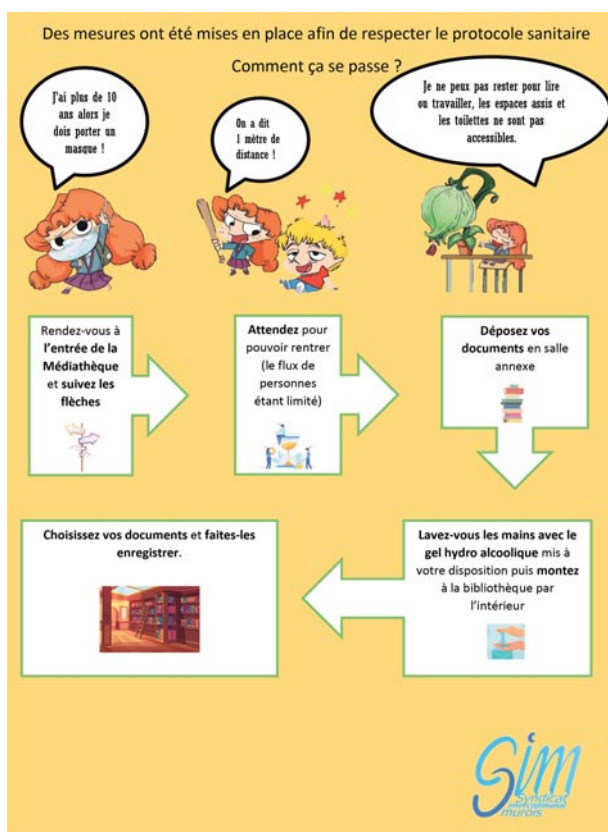
La médiathèque intercommunale accueille à nouveau ses abonnés depuis le **lundi 15 juin**. Des mesures ont été mises en place afin de respecter le protocole sanitaire.

Les horaires d'été de la médiathèque :

Du lundi 6 juillet au samedi 29 août inclus :

- Lundi : 16h - 19h
 - Mercredi : 10h - 13h / 16h - 19h
 - Vendredi : 9h30 - 13h
- Fermeture le samedi.
Fermeture annuelle du **lundi 10 août au dimanche 23 août inclus**.
Réouverture aux horaires habituels le **lundi 31 août**.

Contact : 04 78 40 75 82
biblio1murois@simurois.fr
www.simurois.fr



Vous partez en vacances ?

Pensez à déclarer votre absence auprès de la police municipale pour partir l'esprit serein. En effet, les policiers municipaux effectuent des visites de contrôle de votre domicile pendant vos congés et cela tout au long de l'année. Pour bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances (OTV), vous devez vous inscrire au poste de police municipale du **lundi au vendredi de 10h à 17h** ou sur rendez-vous.

Contact : 04 78 40 96 14
police@saintbonnetdemure.com





Covid-19 : RTS Chapuis se mobilise

Face à la situation inédite de crise sanitaire, la société a créé, début mars et en 10 jours, un dispositif de protection à destination des professionnels du transport sanitaire.

L'entreprise, située proche de la zone industrielle du Chanay, existe depuis plus de 50 ans et est spécialisée dans la fabrication, la commercialisation de chariots portoirs, brancards et chaises pour ambulances. Leader dans son domaine, RTS Chapuis se devait de soutenir ses clients en cette période de crise. Porté par ses valeurs, ce leader français du brancard d'ambulance a mis au point une tente de protection Covid-19, adaptable à tous les brancards. Cette innovation est un dispositif médical conforme aux normes liées au transport sanitaire.

La tente de protection est constituée d'une enveloppe transparente en PVC souple, de très haute qualité, soutenue

par une armature métallique en aluminium. Très légère et très facile d'utilisation, elle vient se fixer sur le brancard et reste sur celui-ci jusqu'au service de soins. Confiné dans cette "bulle", le patient est protégé de son environnement extérieur.

Autre atout : la désinfection du véhicule entre 2 patients passe de 1h30 en moyenne à un quart d'heure. |



Contact : 04 72 48 81 82 - www.rtschapuis.fr

RTS Chapuis, repères

- 1966 : création de l'entreprise familiale
- 1995 : installation à Saint Bonnet de Mure, 2 rue des Frères Lumière

- 1998 : obtention de la certification ISO 9001
- 2001 : certification des produits aux normes européennes
- 2012 : label Origine France Garantie



Inscriptions plan canicule

Vous avez plus de 65 ans, vous êtes une personne isolée ou un adulte en situation de handicap ? Chaque année, du 1^{er} juin au 15 septembre, le CCAS active un dispositif de veille et d'aide en cas d'alerte canicule. N'hésitez donc pas à vous inscrire ou à inscrire l'un de vos proches. |

Contact : Amandine Reymond, responsable du CCAS : 04 78 40 99 62 ccas@saintbonnetdemure.com

Moustique tigre : privez-le d'eau !

Le moustique tigre est rayé blanc et noir, de petite taille (5 à 10 mm) mais très agressif. Il est potentiellement un vecteur de maladies infectieuses et se développe à proximité des habitations. Comme tous les moustiques, il recherche des lieux où l'eau stagne pour y effectuer une partie de son développement. **Devenez acteur de la lutte contre le moustique tigre : bâchez, couvrez, videz !**

L'implication de tous est primordiale et **des gestes simples sont à mettre en œuvre pour empêcher sa prolifération** (les insecticides ou répulsifs ne permettent pas de l'éliminer durablement) :

- couvrir de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage anti-insectes fin les récupérateurs et réserves d'eau de pluie,
- vider tous les réceptacles pouvant contenir de l'eau : coupelles sous les pots de fleurs, gamelles pour animaux, pieds de parasols...

L'astuce : mettre du sable dans les coupelles des pots de fleurs afin de conserver l'humidité sous les plantes sans créer de gîte larvaire.

- ranger à l'abri de la pluie le matériel de jardinage (brouettes, arrosoirs...),
- curer les gouttières et rigoles pour faciliter l'écoulement des eaux. |



En savoir + : www.eid-rhonealpes.com

À noter : si une infection par le moustique tigre est constatée, un traitement est alors réalisé à l'initiative de l'Agence Régionale de Santé (ARS).



Organisation des collectes

Collecte des ordures ménagères :



Collecte
les LUNDI et JEUDI

Collecte sélective :



Tous les JEUDIS
pour le secteur 1
(Bas de Saint Bonnet de Mure)

Tous les VENDREDIS
pour le secteur 2
(Haut de Saint Bonnet
de Mure)

Déchèteries :

Les 20 déchèteries du SMND ont rouvert leurs portes aux jours et horaires habituels pour tous les usagers : particuliers, professionnels, collectivités.

Pensez à vous inscrire sur la plateforme en ligne pour bénéficier du système de contrôle d'accès automatisé : www.smnd.fr



Notre commune fleurie

Le service des espaces verts ne manque pas d'idées et de solutions pour agrémenter le cadre de vie communal. Le fleurissement est un projet phare en la matière et il s'adapte naturellement à l'échelle de la commune et aux moyens techniques à mobiliser. Le plan de fleurissement 2020 met ainsi l'accent sur des plantes décoratives et résistantes à la sécheresse (dipladénia, sunpatiens, rosiers...). En parallèle, des arrosages automatiques ont été installés sur une grande partie des massifs floraux, notamment autour de l'Hôtel de ville, afin de gagner en temps et en économie d'eau. N'hésitez pas à admirer ce que la nature vous offre en ville. |

Lutte contre l'ambroisie, chacun peut agir !

Cette plante envahissante est responsable de diverses pathologies. L'ambroisie apprécie les bords des routes, les chantiers, les friches, les terres agricoles et les espaces publics. La technique la plus simple et la plus radicale reste l'arrachage avant la floraison de la plante.



COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

1 SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE
Grâce à votre smartphone ou sur le site
SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR

2 VOTRE SIGNALLEMENT EST REÇU
PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE

3 IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE
POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE



CADRE DE VIE Quelques règles pour bien vivre ensemble

Les horaires à respecter
pour bricoler et jardiner :

- En semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Les haies ou les branches d'arbres ne doivent pas déborder sur la voirie publique ou sur la propriété voisine. Elles peuvent être dangereuses si elles cachent des panneaux de signalisation routière. Des travaux d'entretien (taille des haies, élagage des arbres...) doivent être effectués régulièrement.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit car polluant ! Des solutions plus respectueuses de l'environnement existent : le compostage, le broyage, le paillage, l'apport en déchèterie... Alors, pensez à valoriser vos déchets verts. |





L'étang de la Groa fait peau neuve



L'étang de la Groa, situé sur les hauteurs de la commune, est un lieu dédié à la promenade et à la détente. C'est aussi un lieu de rendez-vous prisé pour la pêche. La commune qui veille à la préservation de notre cadre de vie et de ses espaces naturels va lancer prochainement le réaménagement de cet étang. Au programme, l'installation de 2 pontons pour les pêcheurs, de bancs pour

les promeneurs et de poubelles pour respecter la propreté du site. Le projet prévoit également un volet pédagogique et environnemental avec un lâcher de carpes, en septembre. Cette espèce considérée comme la "vache des étangs", est un poisson herbivore dévorant algues et petites pousses. C'est donc un parfait "nettoyeur" sur un mode écologique. Un panneau de présentation

de l'opération sera posé afin d'informer le grand public et plus particulièrement les pêcheurs, qui devront remettre à l'eau les carpes pêchées. De plus, pour valoriser au mieux l'étang de la Groa, le service des espaces verts a déposé en juin, un granulé naturel, la craie coccolite, pour traiter l'eau et les substances organiques (algues, feuilles...). |

Libre expression des groupes politiques du conseil municipal de Saint Bonnet de Mure

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

Tribunes politiques



Liste majoritaire

Ensemble pour un avenir durable à Saint Bonnet de Mure

Les Murois ont renouvelé leur confiance à Jean-Pierre JOURDAIN pour qu'il poursuive son action dans le respect du programme proposé.

Durant cette période difficile, forts d'une équipe dynamique avec des profils divers, nous avons pu, au travers de nos actions, participer à l'effort national. Personnels de santé, de secours et de service, entrepreneurs, familles, la commune est à vos côtés.

La crise est un moment à considérer non pas seulement pour ses faillites mais aussi pour ses opportunités.

Listes d'opposition

Au-delà des Mure

La liste A2dM remercie les Murois de leur soutien conduisant à une représentation municipale renouvelée. Nos élus, en collaborant au sein du conseil municipal, veilleront au respect des engagements de campagne, seront fermes sur les points essentiels comme : le développement durable lors des opérations d'urbanisme, la mutualisation avec St Laurent et la coopération au sein de la CCEL. Interdits de SIM mais présents dans les commissions municipales ils défendront au mieux vos intérêts.

Avec nous pour un avenir qui vous appartient

Chers Murois, merci pour vos voix, nous sommes 3 élus d'opposition. Une gouvernance depuis 2008 sans opposition, voilà le changement attendu des Murois !

Nous demandons la transparence de l'action publique, la mise en ligne des documents les plus importants.

Nous souhaitons la mise en place d'un Conseil d'Ethique qui permettra la détection des conflits d'intérêts, afin d'indiquer avant chaque séance plénière les élus qui ne doivent pas participer.

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



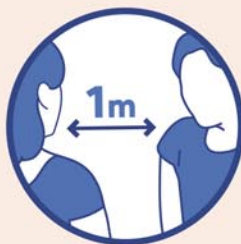
**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Eviter
de se toucher
le visage**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)